

## Règlement de la vente de sièges du centre Georges-Pompidou

Dans le cadre de la délibération du Conseil municipal n° DE-24-03-1-04 en date du 13 mars 2024 :

- 1. La vente de fauteuils du centre culturel Georges-Pompidou se déroulera les vendredi 5, samedi 6 et vendredi 12 avril de 10h à 18h au centre culturel Georges Pompidou, dans la salle de spectacle directement, sise 142, rue de Fontenay à Vincennes.
- 2. L'événement est ouvert à tous. La vente sera réservée aux particuliers les vendredi 5 et samedi 6 avril de 10h à 18h et le vendredi 12 avril de 10h à 14h. Elle sera également ouverte aux professionnels le 12 avril de 14h à 18h
- 3. Les paiements peuvent s'effectuer par CB, espèces, ou chèque à l'ordre de la régie « insertion publicitaire »
- **4.** Le prix de vente des fauteuils sont les suivants :

## A. Sièges (rouges) en très bon état

- 4 sièges avec accoudoir : 200 euros • 4 sièges sans accoudoir : 150 euros –
- 3 sièges avec accoudoir : 150 euros • 3 sièges sans accoudoir : 100 euros –
- · 2 sièges avec accoudoir : 100 euros · 2 sièges sans accoudoir : 50 euros –
- · Siège unique avec accoudoir (pied différent) : 50 euros

## **B.** Sièges (jaunes - orange - roses) en état d'usage avancé

- 4 sièges avec accoudoir : 80 euros • 4 sièges sans accoudoir : 60 euros –
- 3 sièges avec accoudoir : 60 euros • 3 sièges sans accoudoir : 40 euros –
- $\cdot$  2 sièges avec accoudoir : 40 euros  $\cdot$  2 sièges sans accoudoir : 20 euros –
- · Siège unique avec accoudoir (pied différent) : 20 euros

Pour l'achat de 8 sièges et plus : une réduction de 10% sera effectuée

- Aucune pré-réservation ne pourra être effectuée par téléphone ou par voie électronique en amont de la vente.
- **6.** Dès leur sortie du centre Georges-Pompidou, les fauteuils sont placés sont la responsabilité de leur acquéreur. Un service de portage assurera la sortie des fauteuils achetés à l'extérieur du centre. Il revient aux acheteurs de prévoir un moyen de transport des fauteuils acquis à partir des extérieurs du centre Georges-Pompidou.
- 7. Les fauteuils achetés ne sont ni remboursables, ni échangeables.
- **8.** La Ville ne saurait être tenue responsable de tout accident qui surviendrait à l'occasion de l'utilisation des fauteuils vendus.